



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

09/04/2026

Le renforcement de la CGT : pour quelle raison et dans quel but ?

Suite de nos observations et commentaires concernant la proposition de document d'orientation soumise au 54ème congrès de la CGT par l'actuelle direction confédérale. Aujourd'hui nous traiterons de l'ordonnancement curieux du texte et des priorités mises en avant dans sa première partie.

L'ordonnancement du document d'orientation

Outre le préambule, le texte est divisé en trois parties : 1 Renforcer notre organisation ; 2 Peser syndicalement sur les transformations du travail ; et 3 Stratégie des luttes. La deuxième partie est un fourre-tout semblant rassembler les principales revendications de la CGT, ce que le titre indique mal. Quiconque a l'habitude des textes de congrès, plus particulièrement de ceux de la CGT ne manquera pas d'être surpris. Ordinairement, tout commence par une caractérisation de la situation en France et dans le monde, rôle dévolu ici au préambule. Le choix est donc fait de se passer d'une partie analysant le stade actuel de l'impérialisme ; et nous avons déjà écrit en quoi ce préambule, non seulement d'être bien court, développe une analyse totalement erronée et pleine d'omission.

Mais, ce qui surprend le plus c'est que les tâches d'organisation sont présentées en premier, avant l'aspect revendicatif et la stratégie, alors que, depuis l'existence du syndicalisme, elles en découlent. Il devrait paraître évident qu'avant d'appeler à renforcer une organisation, quelle qu'elle soit, il faut d'abord que ladite organisation explique ce qu'elle veut faire et comment elle veut le faire. Ici, concernant la CGT, c'est probablement le contraire.

La question à se poser d'abord est évidemment pourquoi commencer par la fin ? Pourquoi mettre la charrue avant les bœufs ? D'aucuns balaieront notre remarque en disant qu'il s'agit simplement d'insister sur le renforcement, un point essentiel de la bataille de la CGT. Cet argument ne satisfait pas. Car il passe à côté du problème : comment appeler à renforcer la CGT en soi, avant même de connaître ses objectifs théoriques et pratiques. En exagérant à peine on pourrait dire : « Quels sont les buts de la CGT ? » ; réponse : « se renforcer ». On voit mal comment des militants de la CGT pourraient convaincre des salariés de la rejoindre avant même d'avoir montré son utilité pour eux. **L'utilité de la CGT doit se démontrer, encore plus aujourd'hui où nombre de salariés ne voient guère l'intérêt du syndicat, vierge de victoire pour le monde ouvrier depuis 1968 et de plus en plus regardé, à raison, comme un rouage du système capitaliste auquel il s'intègre un peu plus, jour après jour.**

Nous allons désormais nous intéresser au contenu de cette première partie, afin de voir comment la problématique est traitée et de trouver ce qui, éventuellement, justifierait sa position première.

Quelques aspects du contenu de la première sous-partie (1-1), intitulée « faire des questions d'orga une priorité »

Elle commence par une introduction (alinéas 41 à 48), qui ne nous éclaire guère sur la question posée précédemment. Elle rassemble des arguments habituels sur la nécessité d'être plus nombreux, d'accroître les liens, comme dans n'importe quelle dernière partie d'un document classique de la CGT. On y trouve toutefois quelques éléments causant pour le moins de la perplexité. Par exemple, l'alinéa 43 enfonce d'abord une porte ouverte avant de faire preuve de volontarisme sans développer aucun argument : « Pour parvenir à créer les rapports de force suffisants, le syndicalisme de classe se doit d'être aussi de masse. Nous avons besoin de redéployer nos forces, et d'être convaincus que développer la syndicalisation dans toute la diversité du monde du travail, est nécessaire pour regagner du pouvoir. ». Un syndicat a besoin d'être de masse, c'est évident et particulièrement un syndicat de classe, on ne sait pas ce qui permet d'affirmer la CGT comme étant toujours un

syndicat de classe, hors l'argument d'autorité. Le volontariste « nous avons besoin d'être convaincus » semble plus un appel à l'aide un peu désemparé qu'un morceau d'une argumentation solide. Quant à l'expression « regagner du pouvoir », elle est pour le moins ambiguë. Le but de la CGT ne peut être de regagner du pouvoir, ni même de la puissance en soi, mais de faire gagner la classe prolétarienne, de renverser le capitalisme, et, dans un premier temps de défendre efficacement les intérêts des salariés. La CGT n'est pas un lobby, mais une organisation se réclamant de la lutte des classes.

D'autres passages contiennent, en implicite, des changements de fonctionnement ou d'orientation. On trouve ceci dans l'alinéa 42 : « La CGT ne peut être composée de syndicats "franchisés" ne travaillant pas en lien avec leur union départementale et union locale, leur fédération et restant distanciés des décisions confédérales. ». Ce qui pourrait là encore sembler une vérité d'évidence, un appel au rassemblement et la cohérence dans la CGT, cache mal une remise en cause du fédéralisme. La CGT est, depuis sa création, une union de syndicats et de structures parfaitement autonomes quant à leur orientation (dans les limites du syndicalisme de lutte des classes) et dans leur fonctionnement (dans la limite de l'adéquation aux statuts confédéraux). Or, depuis plus de vingt ans, les directions confédérales successives tentent régulièrement de dessiner et d'imposer un fonctionnement bien plus vertical, sur le modèle du recentrage de la CFDT. Les controverses, lors de plusieurs congrès, autour du rôle et de la place des comités régionaux sont un parfait exemple de ces tentatives et des résistances qu'elles avaient suscité, à l'époque. Le fruit, semble-t-il est un peu plus mûr aujourd'hui. L'alinéa 47 doit, lui aussi, être lu entre les lignes : « Une question essentielle et centrale nous est donc posée, celle de l'efficacité du syndicalisme, de la CGT, la question de l'accessibilité de l'outil syndical, c'est-à-dire une organisation au plus proche des salariés, une Confédération plus et mieux au service de ses organisations. ». Sous prétexte d'efficacité, il est le prélude à une modification des périmètres des syndicats qui feront que le syndicat ne se retrouvera plus face au patron de sa boîte, mais face à plusieurs, dans une configuration qui « rapprochera » probablement certains de l'appareil, mais rendra plus difficile la lutte des classes.

Enfin, on peut se demander quel est le sens profond de l'alinéa 46 : « Face aux menaces que constitue l'extrême droite, il nous faut sécuriser notre organisation à tous les niveaux par la mise en conformité de nos statuts et la publication de nos comptes. ». L'État bourgeois depuis des décennies, se mêle de ce qui ne le regarde pas, à savoir le fonctionnement des syndicats, et impose des « statuts conformes » et la publication des comptes. Le Capital n'a pas attendu les « menaces que constitue l'extrême-droite » pour organiser la mise au pas des syndicats, leur adhésion forcée ou non à la « démocratie bourgeoise ». Mais cela n'est pas remis en cause, peut-être parce qu'en échange du passage sous ces fourches caudines, la confédération reçoit des subventions d'État au montant non négligeable, mais, surtout, parce que la question de l'intégration au système ne doit pas être abordée. On sent aussi un nouvel avatar de ce qui fait la trame du document : remplacer, comme ennemi, le Capital par l'extrême-droite.

Les chapitres 1-1-1 et 1-1-2 insistent, à juste titre sur les dangers d'institutionnalisation des syndicats : « L'activité de nos syndicats ne peut pas reposer uniquement sur un noyau d'élus, à côté de syndiqués qui ne participent que trop peu à la vie de leur syndicat » (alinéa 51) ; ou encore « Dans trop d'endroits, les savoir-faire syndicaux ne se transmettent pas et l'activité militante peine à sortir du cadre des IRP (institutions représentatives du personnel) et à aller au-delà de l'accompagnement individuel. ». Ce constat est parfaitement juste et il décrit une des menaces réelles pesant sur le syndicalisme de classe depuis l'instauration des CSE. Mais quand le document parle de « négociations contraintes », il se garde bien d'évoquer le début de ce processus, avec les lois Auroux, en 1982, ayant imposé les NAO (négociations annuelles obligatoires) dans le seul but d'empêcher les salariés et leur syndicat de faire grève quand ils le décident, voire de faire grève, tout court. Par ailleurs, ce processus d'institutionnalisation est dénoncé quand il s'agit des syndicats en CSE, mais absolument pas quand il s'agit des représentants confédéraux allant discuter de tout et de rien, sans rapport de force, avec patronat et gouvernement, tous deux au service du Grand Capital.

Le chapitre 1-1-4 révèle le pot aux roses que nous dénonçons en suggérant que des changements de périmètres syndicaux étaient en germe. Voici ce que dit l'alinéa 71 : « En veillant à la proximité et sans remettre en cause les syndicats d'entreprises existants, nous décidons de créer des syndicats professionnels en territoire, avec des sections permettant à terme la création de syndicats d'entreprises. Cela doit permettre à toutes et tous les syndiqués de participer, d'agir dans la CGT et de faire progresser leur situation individuelle dans un cadre collectif ». Le prétexte est de combattre l'isolement des syndiqués, lorsqu'ils sont trop peu nombreux pour créer un syndicat. En réalité, il s'agit de copier la CFDT, afin d'avoir des syndicats coupés des réalités de l'entreprise (abandon de : un syndicat face à un patron) et les rendre bien plus malléables pour les directions, ils dégageront des sinécures et les animateurs n'auront aucun intérêt à les voir disparaître. De tels syndicats d'isolés existent parfois déjà dans la CGT et sont dirigés de fait ou de droit par des dirigeants de l'Union locale et rapportent des voix lors des congrès. Ces syndicats ne remettent pas en cause l'orientation confédérale. Enfin, d'expérience, ces syndicats vont perdurer et ne seront absolument pas un tremplin pour « permettre à terme la création de syndicats d'entreprise », bien au contraire.

Suivent deux chapitres évoquant l'égalité hommes femmes et la place des ICTAM, c'est le laïus habituel. Remarquons simplement que l'affirmation « une CGT féministe » ne nous renseigne pas sur la conception du féminisme (marxiste ? petit-bourgeois ? réactionnaire ?), « oubliant » sans doute ceci, comme le syndicalisme, il n'existe pas un seul féminisme, mais il est traversé de courants politiques contradictoires et même opposés. Et nous n'avons toujours pas d'analyse du rôle objectif des cadres dans la société capitaliste en général, à son stade impérialiste en particulier, pas d'évocation du fait que, bien souvent, ils se trouvent dans le camp du patron et non celui des salariés en général, et c'est pour cette raison que le Capital y a recours. Ensuite, c'est l'habituelle déclinaison des « catégories », la jeunesse, les travailleurs précaires et les retraités. Tout ceci (de 1-1-5 à 1-1-9) n'est guère différents des habituels textes de congrès, et rien n'explique pourquoi cet ensemble a été placé en tête du texte et non en queue.

Quelques aspects du contenu de la deuxième sous-partie (1-2), intitulée « s'organiser pour construire le rapport de force »

Si le chapitre 1-2-1 commence par une vérité d'évidence utile à rappeler : « Le bilan des dernières mobilisations, et particulièrement celle des retraites, rappelle avec force que face à un patronat radicalisé, gagner nécessite d'élever le rapport de force, de généraliser et massifier les grèves. La grève n'est pas spontanée : elle se prépare, se débat, s'organise. Sans syndicat fort, pas de grève gagnante ! » (alinéa 139), même si le concept de « patronat radicalisé » relève de l'incompréhension du fonctionnement du système capitaliste, la suite n'évoque plus, en réalité, les questions de rapport de force. Il y est question des difficultés et des reculs de l'implantation de la CGT, des adhérents plus nombreux, mais dont beaucoup ne restent pas longtemps, de la perte des bastions de l'implantation peu importante dans les entreprises du CAC 40 (4ème organisation), etc., tout cela jugé à la seule aune des consultations électorales.

Une analyse est faite ensuite, à partir de l'objectif de s'implanter dans tout le salariat (chapitre 1-2-2) des points d'appui (progression des adhésions) et des dispositions à prendre. Mais, dans l'ensemble de la sous-partie, jamais les difficultés comme les objectifs de progrès ne sont liés à l'orientation de la CGT. On dirait un phénomène neutre : le renforcement dépendrait seulement de la volonté des syndicats de s'y consacrer et de leur capacité à rendre des mesures techniques, comme l'adoption du « kit de renforcement ». L'alinéa 166 détaille bien cette idée : « Les déserts syndicaux ne sont pas une fatalité. S'y implanter nécessite un ciblage des entreprises et de la persévérance pour des résultats concrets. Le Kit de renforcement de la CGT compile les méthodes et outils utiles. ». S'en suivent les consignes (alinéa 167) : « Dans le cadre de notre projet de renforcement, développer la syndicalisation et déployer la CGT est de la responsabilité de chaque direction syndicale, du syndicat à la Confédération, en déployant la méthode. ». Tout n'est donc qu'une question de méthode à appliquer. **Jamais, on ne se demande, dans le document, ce qui peut faire qu'un salarié adhère à la CGT ou n'y adhère pas. Ce n'est pas une question technique. Rejoindre une organisation de lutte des classes implique de comprendre au minimum ceci: le patron n'est pas un ami et envisager l'utilité des batailles menées par la CGT. Tout cela est intimement lié à l'orientation de la CGT. Occulter que les salariés sont de moins en moins convaincus par la façon de mener, ou pas les luttes par la direction confédérale de la CGT est une volonté de sortie de la lutte des classes, de faire de la syndicalisation une tâche d'organisation au sens strict, coupée du fond politique. En ce sens, cette sous-partie marque un changement de conception de l'adhésion à la CGT, ne datant pas d'aujourd'hui, mais qui est désormais écrite noir sur blanc.**

Quelques aspects du contenu de la troisième sous-partie (1-3), intitulée « renforcer la CGT en proximité, organiser les luttes »

Elle concerne les Unions locales (chapitre 1-3-1) et les subdivisions des fédérations dans les départements, baptisées, selon le jargon « outils professionnels en territoire ».

Au milieu d'un chapitre classique, les Unions locales sont un outil indispensable, elles ont parfois des difficultés, il faut y remédier et les syndicats s'y investissent plus, on trouve cette remarque : « Par ailleurs, les scores électoraux de l'extrême droite sont moins élevés dans les villes et villages où la CGT est présente et visible régulièrement qu'ailleurs. ». Il serait utile de savoir sur quoi se base cette affirmation, ce d'autant plus que les salariés, dans les entreprises d'une ville ou d'un village, n'y habitent pas forcément, et n'ont donc, parfois, aucun rôle dans les résultats électoraux. Plus largement, on retrouve l'obsession « extrême-droite » de la direction confédérale de la CGT semblant avoir obligé les rédacteurs du texte à en parler partout, quitte à utiliser des affirmations péremptoires que personne ne peut prouver d'autant plus qu'on ne sait pas vraiment ce que signifie une CGT « présente et visible régulièrement », est-ce quand elle organise des grèves ? Ou des brocantes ? Le chapitre 1-3-2, s'il est bref, est fort instructif. L'alinéa 182 donne les consignes aux fédérations, heureusement au conditionnel, les fédérations n'étant pas encore subordonnées à la confédération : « Il serait utile que les fédérations engagent une réflexion sur les outils professionnels en territoires, pour une véritable complémentarité et une convergence des initiatives. En particulier pour mener à bien le travail revendicatif ou le ciblage

d'entreprises, pour gagner de nouvelles implantations syndicales. ». On comprend donc que le rôle des fédérations dans le ciblage des entreprises n'est pas d'aider à construire ou développer des luttes et donc de renforcer la CGT ce faisant, mais de « gagner de nouvelles implantations syndicales ». Encore un exemple de cette conception technique, vide de sens, appelant au développement de la CGT seulement pour elle-même, en-dehors de tout contexte de lutte des classes.

Quelques aspects du contenu de la quatrième sous-partie (1-4), intitulée « La formation : un pilier de la vie syndicale et de la construction militante »

Là encore, nous avons droit à un texte profondément creux. Il y est affirmé haut et fort le rôle de la formation, par exemple à l'alinéa 189 : « La formation syndicale est un outil stratégique : elle nous permet de gagner la bataille des idées, de renforcer notre organisation et de construire un rapport de force favorable pour la conquête de nouveaux droits. », ou encore l'alinéa 202 : « Un syndiqué formé, qui comprend les enjeux économiques, sociaux et politiques, devient un appui précieux pour mener la bataille des idées, gagner les mobilisations et renforcer la vie syndicale sur le lieu de travail. ». Fort bien, mais, si on explique longuement que le bloc de formation de la CGT a été revu et amélioré, on ne sait jamais sur quoi il porte. Rien n'est dit concernant le contenu des formations et les priorités en matière de lutte des classes. Au sujet des priorités idéologiques, deux sont énoncées. La première est la ritournelle de l'extrême-droite : « La formation syndicale joue un rôle majeur dans notre combat contre l'extrême droite. Un stage CGT-FSU, intitulé « Combattre les idées et pratiques de l'extrême droite », a été conçu par un groupe de travail commun. Expérimenté en 2025 et 2026, il sera désormais proposé à l'ensemble des organisations. » (alinéa 195). Ce stage reprend le corpus de ceux de l'association VISA, c'est-à-dire le refus d'une définition du fascisme, la caractérisation seulement idéologique, mais totalement imparfaite à ce sujet, et surtout pas les tenants et aboutissants faisant que les capitalistes peuvent, à un moment ou à un autre, avoir besoin du fascisme. En gros, l'extrême droite (terme jamais défini non plus) est abordée indépendamment des rapports de classe et de la nature profondément impérialiste des régimes fascistes. Il est impossible de comprendre le fascisme sans expliquer les difficultés rencontrées par le Grand Capital, et la nécessité, de son point de vue, d'y avoir recours. Une vision éthérée du fascisme se refusant à penser le monde en termes de lutte des classes et, notamment, que tout s'explique d'abord par les rapports socio-économiques. Enfin ce stage, proposé à tous, est en commun avec la FSU, une organisation de collaboration de classe, pour laquelle les délégués au 53ème congrès avaient refusé le travail en commun, rejetant le passage du projet de document qui le proposait.

La seconde concerne les violences sexistes et sexuelles ; « La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, autre enjeu prioritaire, doit être pleinement intégrée dans les formations syndicales, et en priorité dans celles destinées aux premiers dirigeants de nos structures. » (alinéa 196). S'il s'agit d'une question vraiment importante, elle non plus ne peut être traitée en-dehors des rapports de classe, c'est-à-dire d'une analyse complète du système capitaliste, et plus largement de toutes les sociétés de classe, dans lesquelles le patriarcat a joué et joue un rôle essentiel aux côtés de l'exploitation de l'Homme par l'Homme. Et cela nécessite de prendre en compte l'exercice particulier de ces violences à l'endroit des femmes prolétaires et non de traiter en général la catégorie « femmes », indépendamment des questions de classes. Et ce n'est pas le cas. En outre, force est de le constater, le bilan pouvant être tiré de l'activité de la cellule VSS au sein de la Confédération est surtout d'avoir servi d'instrument afin d'écarter des dirigeants en désaccord avec l'orientation choisie par la direction confédérale. **Globalement, les fondamentaux de la lutte des classes, le contenu général des formations sont totalement absents de cette sous-partie. Nous sommes encore dans un volontarisme vide de sens « la formation syndicale, c'est super ». Or, partout en France, des formations syndicales de la CGT se tiennent. Sont-elles de nature à ce que les camarades stagiaires appréhendent mieux le fonctionnement du système capitaliste ? Rien n'est moins sûr.**

Quelques aspects du contenu de la cinquième sous-partie (1-5), intitulée « définir "Qui fait quoi ?" »

Cette sous-partie comprend seulement deux alinéas ; le 208 : « A partir de nos textes fondateurs, un travail sera engagé pour préciser le rôle et l'articulation de nos organisations, définissant les règles de mandatement et la répartition des responsabilités en matière de formation pour éviter les conflits et garantir le travailler-ensemble. » et le 209 « Le congrès mandate le CCN pour adopter une telle charte, qui précisera notamment "qui forme qui" et "qui mandate qui". ». Le premier réflexe, à la lecture est de se demander ce que viennent faire ces deux alinéas tombant là comme un cheveu sur la soupe. La répartition des formations et les règles de mandatement donnent parfois lieu à des controverses, voire des empoignades, mais elles sont clairement fixées. Quel besoin urgent a-t-on donc de les changer ? Car derrière cette idée de « préciser les rôles » il faudrait être naïf pour ne pas voir une volonté de changer les règles. C'est à rapprocher de ce que nous disons plus haut sur la volonté de la direction actuelle de changer le fonctionnement de la CGT en le verticalisant, en le hiérarchisant. Tout cela dans un seul but : en finir avec la ligne de lutte des classes.

En conclusion

L'impression générale est celle d'une CGT ayant besoin de se renforcer simplement pour elle-même. Cette impression perdure au fur et à mesure de la lecture du texte, même si, au bout d'un moment, la question du renforcement s'éloigne du propos pour faire place à un catalogue déclinant les problématiques dans lequel « Renforcer notre organisation », titre de la partie, s'estompe jusqu'à disparaître dans la dernière sous-partie. Pour autant, l'impression de départ est juste. Nous avons bien là 169 alinéas dont le cœur explicite est « Il faut renforcer la CGT, car c'est important de renforcer la CGT », sans jamais aucun élément liant ce renforcement à la situation économique et sociale du pays et du monde, aux nécessités pour un syndicat de lutte, à la lutte des classes en général. Un tel texte, mis à part les quelques spécificités du constat, aurait pu être écrit par n'importe lequel des syndicats de collaboration de classe avec lesquels la direction de la CGT prône l'unité permanente. Et, si cette partie est en premier, c'est bien dans le but de focaliser les questions du congrès en-dehors de tout débat de fond au sujet de l'orientation, l'échec de 2023, l'absence de coordination des luttes. La nécessité de renforcer la CGT doit probablement être quasi unanimement partagée dans l'organisation. Présentée ainsi, elle évite le débat sur l'orientation, et pourtant c'est la première chose à étudier si on veut renforcer la CGT dans le sens de son histoire.

Pour autant, on aurait tort de s'en tenir là. Tout ceci est essentiel, mais il y a autre chose dans cette partie en apparence si creuse. **A côté des nombreux garde-fous posés afin d'empêcher la discussion de fond, en premier lieu sur le stade impérialiste et l'intégration de la CGT au système capitaliste, se trouve, ici et là, des jalons posés pour changer le fonctionnement de la CGT, sur le modèle vertical qui est celui de la CFDT.** La vision technique de l'adhésion, la fixation sur « l'extrême-droite » pour mieux faire oublier le Capital, le jargon habituel souvent vide de sens sont là aussi pour cacher les attaques contre le fédéralisme. Nous en avons pointé quelques-unes. Tout cela est bien souvent implicite, et n'a peut-être pas autant d'importance que ce que révèle notre impression générale. Néanmoins, cela est bien réel et devrait inquiéter les militants de la CGT attachés à la lutte des classes. Depuis des décennies, au milieu de textes reprenant le discours qui peut rassurer les militants sans en penser un mot, les directions confédérales successives de la CGT ont tenté d'introduire des modifications, présentées comme techniques, du fonctionnement de la CGT, sans y parvenir. Nous avons cité le cas des comités régionaux, ayant donné lieu à plusieurs séries d'affrontements. Cette fois, l'insinuation se fait plus discrète, il serait bon qu'elle soit tout de même perçue et combattue.

Le Parti Révolutionnaire Communistes exprime son avis, mais ne prend pas part aux décisions souveraines des syndicats de la CGT. **Pour autant, nous pensons cette partie du texte comme dangereuse. Elle place la question du renforcement avant les raisons qui font que la CGT existe. Elle propose de renforcer la CGT pour elle-même. Et elle cache des volontés mortifères pour une organisation de lutte des classes, défendant une formation sans contenu anticapitaliste et promouvant en catimini des changements dans le fonctionnement de l'organisation visant à la verticaliser. Dans la situation actuelle, un texte d'un syndicat de lutte des classes devrait réaffirmer son soutien au fédéralisme, être placé en fin de document, dire que la formation syndicale passe d'abord par le b-a ba de la lutte de classes, et plus globalement, que, pour le renforcement de la CGT, elle doit rompre avec l'intégration au système, le dialogue social et redevenir une organisation de lutte des classes, combattant le capitalisme et sachant que son seul et unique ennemi est le Grand Capital . Or, il n'en est rien. En conclusion, cette partie du texte, comme tout le reste, est inamendable.**

Pourtant, les réactions suscitées par ce texte développant l'idée d'une CGT vivant essentiellement pour elle-même, et, quelque part, pour préserver les sinécures de ses cadres, sont peu nombreuses. L'orientation délétère proposée par ce document d'orientation inquiète vraiment le Parti Révolutionnaire Communistes, attaché à l'existence d'un syndicalisme de lutte des classes. Cette bataille, il faut la mener et ne pas laisser les mains libres à la direction confédérale. Il serait temps de réagir plus nombreux, en tout cas pour celles et ceux ne validant pas la conversion définitive de la CGT à la collaboration de classe ! Les syndicats de base, les syndiqués doivent se réapproprier l'organisation syndicale dont ils ont besoin afin qu'elle revienne sur les rails des principes fondamentaux sur lesquels elle s'est construite : un syndicalisme de lutte de classe anticapitaliste.